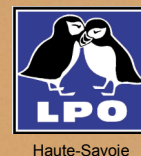




# LPO Infos

## Haute - Savoie



Bulletin de liaison destiné aux adhérents de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

septembre 2011 n° 67

### Edito

Bétonnage, bitumage, épandage, fauchage précoce, drainage, destruction de haies, braconnage, chasse non raisonnée : les dangers portant atteinte à la biodiversité sont bien identifiés. En Haute-Savoie, ces maux sont d'autant plus aigus qu'au rythme actuel la population double tous les 40 ans. Aussi, avec 165 habitants au km<sup>2</sup> en 2010 (contre 144 en 1999), la densification du département se poursuit-elle au rythme de 2 habitants de plus au km<sup>2</sup> chaque année. Excellents pour la croissance économique (mais n'est-ce pas une funeste fuite en avant ?), ces chiffres sont très inquiétants quant à la préservation des terres agricoles puisque 500 hectares d'entre elles disparaissent par an au profit de constructions routières ou immobilières <sup>(1)</sup>. Hausse des rendements oblige, cette tendance à l'étalement périurbain se traduit par une intensification des pratiques agricoles. Il est alors triste de constater que les agriculteurs ne jouent plus leur rôle de conservateur des espaces dits « naturels ». Comment donc sortir de ce cercle vicieux ?

Le 28 juin 2011, deux décrets ont été enfin publiés dans le but de constituer officiellement le comité national et les comités régionaux en charge de la trame verte et bleue (TVB). Ces derniers doivent élaborer des schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) afin de préserver et de restaurer des continuités biologiques entre des habitats naturels ou semi-naturels, ce par l'intermédiaire de corridors biologiques dûment cartographiés. Dorénavant pris en compte par les PLU (Plans locaux d'urbanisme) et par les SCOT (Schémas de Cohérence territoriale), ces schémas permettent de fixer des priorités. Cependant, ils ne sont pas opposables aux tiers. Il appartient donc aux élus d'élaborer, dans la concertation, un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) en cohérence avec les SRCE s'ils souhaitent préserver les espaces affectés aux activités agricoles et forestières dans un but patrimonial (et pas forcément économique). Ils auront d'ailleurs la possibilité d'introduire des servitudes pour renforcer la préservation des écosystèmes (obligation de haies ou encore d'implantations de passages à faune, etc.). Dans le cas contraire, nous assisterons au développement de véritables « déserts verts » où les champs d'arbres auront remplacé les forêts et où la céréaliculture irriguée à pesticides se sera substituée

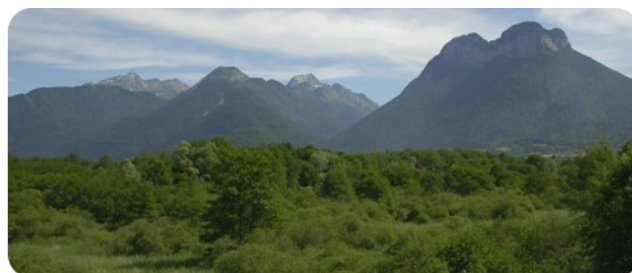
aux prairies sèches... Et dans tout cela, quel serait le cauchemar du naturaliste ? Qu'il en soit réduit à choisir entre le maïs et le béton, faute de mieux ! Alors, avant que cela n'arrive, sachez que chacun peut agir auprès des élus afin d'influer sur les décisions... <sup>(2)</sup>

Christophe Rochaix

(1) En France, environ 66 000 hectares de terres agricoles disparaissent par an soit l'équivalent du département de la Haute-Savoie tous les 7 ans !

(2) Demandez la brochure très complète « Municipalité et protection de la nature » au local de la LPO de Metz-Tessy.

La réserve naturelle du Bout du Lac - Un corridor biologique entre Bornes et Bauges - Photo Christophe Rochaix



### Sommaire

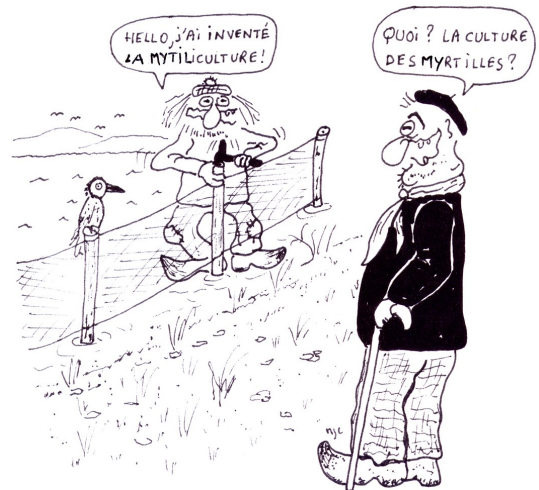
Chronique du Chocard voyageur	P.2
Les Refuges LPO	P.2
L'oiseau du trimestre	P.3
Dossier : Secourir un oiseau en détresse	P.4
En bref	P.7
Vie de l'assoc'	P.8

# Chronique du Chocard voyageur

## Chasse... pêche... au piquet !

Les ornithologues connaissent bien la baie de l'Aiguillon, sur le littoral atlantique, pour son monde aquatique et végétal, magnifique havre de paix pour les oiseaux migrateurs... C'est dans cette baie, appartenant alors aux Anglais, que, vers le milieu du XIII<sup>ème</sup> siècle, un Irlandais se nommant Patrick Walton fut à l'origine, croit-on, d'une invention pour le moins inattendue. En effet, ce dernier avait coutume de tendre des filets entre des piquets plantés en mer pour y capturer les oiseaux de passage. Très vite, il constate que les piquets, régulièrement recouverts par la marée, permettent aux moules de s'y accrocher. Il les relie alors entre eux au moyen de claies : la mytiliculture est née !

Jean-Charles Million



Dessin Jean-Charles Million

## Pense bête des refuges LPO

Tout Refuge LPO qui se respecte a renoncé à l'utilisation de produits chimiques au moins dès sa création ! Oui, mais jardiner écolo n'est pas toujours évident... Comme le disait ma grand-mère, le secret est de bichonner la terre ! C'est facile, pour cela il suffit de savoir compter jusqu'à trois...

- 1) Pour nourrir les plantes, il faut d'abord nourrir le sol ! À l'automne ou au printemps, épandez sur le sol du compost ou du fumier fermenté (sans odeur et friable) pour améliorer l'activité biologique. Etalez-les et incorporez-les en surface avec un croc. Quand une parcelle est libre, semez un engrais vert comme le trèfle, la vesce, la phacélie, la moutarde ou le colza. Il sera broyé lorsque les plantes sont en boutons ou même en fleurs et, après séchage, incorporé à la couche superficielle du sol pour l'enrichir. Vous

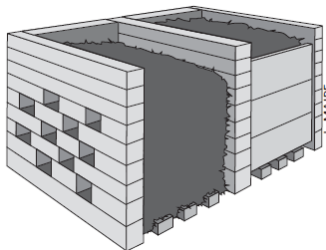
réduisez par la même occasion l'érosion et le lessivage des éléments nutritifs.

- 2) Laissez votre terre prendre l'air ! Soulevez et aérez la terre avec un outil sans la retourner pour ne pas bouleverser les différentes couches du sol car la couche superficielle est la plus vivante. Utilisez une fourche à fumier, une griffe, un croc ou une grelinette qui permet de travailler sans retournement et vous évite les désagréables « tours de reins ». Travaillez la

terre lorsqu'elle est ni trop humide ni trop sèche.

- 3) Préservez la fertilité de votre sol avec la technique du paillage. Etalez une fine couche de matière organique (de 5 à 10 centimètres) à l'automne. Utilisez de la paille mais aussi des tontes de gazon, des feuilles ou du broyage de branches. Dès la fin des dernières gelées, enlevez le paillage laissé en place tout l'hiver et incorporez-le à votre compost. Vous pouvez aussi simplement l'écarter, sans l'enlever, pour faire vos semis ou plantations. Au printemps, une fois la culture en place et la terre réchauffée, paillez pour protéger la culture et le sol. Cela vous permettra de faire des économies

Composteur double



J. MAIRE



d'eau et la vie microbienne de surface restera intense pendant l'été.

Puis laissez les vers de terre et autre faune du sol faire le reste !

Maryne Goubert

Source : « Reposez-vous... Laissez travailler votre terre ! » de la LPO Vienne



Grelinette

 Refuges  
LPO



## L'oiseau du trimestre : Le Vautour fauve : ça vaut le détour !

### Carte d'identité

D'allure lourde et maladroite au sol (Ses ailes de géant l'empêcheraient-elles de marcher ?), le Vautour fauve se transforme dans le ciel en une superbe machine volante qui plane au gré des courants thermiques et dont le bout des ailes inspire jusqu'aux ingénieurs d'Airbus... D'une envergure comprise entre 230 et 265 cm, il est bien plus imposant que la plupart des aigles (225 cm au maximum pour l'Aigle royal) dont il se différencie en vol plané par sa queue courte et ses très longs « doigts ». D'aspect bicolore, noir et fauve (c'est-à-dire de la couleur du lion), on ne peut le confondre avec le Vautour moine, encore plus grand et surtout uniformément sombre. Sédentaire, il niche en colonies dans des abrupts. Très sociables, ils quadrillent les alentours à la recherche de cadavres d'animaux. Que l'un plonge en criant, et les voisins suivent en cascade. C'est ainsi que cet été, sur le plateau d'Emparis, en Oisans, un charnier d'environ 600 brebis a attiré au moins 400 vautours finalement privés de « curée » (Les brebis ont été hélicoptérées afin de les amener sur un site d'équarrissage...). Nécrophage strict puisque ses pattes inaptes à la préhension ne lui permettent pas de saisir une proie, le vautour fauve accède à la viande par les orifices naturels : parler d'une « attaque » de vautours, mot très souvent employé dans la presse locale (à sensation ?), est donc totalement impropre. Lorsqu'il y a dégâts sur le bétail, il ne s'agit que de bêtes laissées seules en difficulté car malades, coincées ou lors de mises bas difficiles liées au retournement de l'utérus à l'extérieur du corps. Ceci soulève d'ailleurs la question des vêlages laissés sans surveillance dans les alpages, même si les cas sont rares...

### Etat de conservation

Présent dans le sud de l'Europe, le nord de l'Afrique et l'Asie occidentale, le statut de conservation de l'espèce fait dorénavant l'objet d'une préoccupation mineure alors qu'au XIX<sup>e</sup> siècle ses effectifs étaient bien inférieurs à ceux d'aujourd'hui. En France, le nombre de couple est désormais supérieur à 450, cela grâce aux succès des programmes de réintroduction menés dans les Causses (Gorges de la Jonte et du Tarn, dès 1981) et dans les Alpes du sud (commune de Rémuzat, sud du Vercors et gorges du Verdon). À supposer que la fin des persécutions directes soit

confirmée, la pérennité de l'espèce repose désormais sur la non-utilisation d'appâts empoisonnés, la création de placettes de nourrissage (essentiellement dans le cadre des programmes de réintroduction) et l'encouragement du pastoralisme <sup>(1)</sup>.

### Le Vautour fauve en Haute-Savoie

Quel spectacle ! Regarder tourner ces immenses voiliers dans le ciel des Alpes du Nord est proprement fascinant, magnifique ! Enfin ce balai n'est plus réservé aux trop lointaines montagnes espagnoles comme il l'était encore, de manière quasi-exclusive en Europe, il y a quelques dizaines d'années. Ces « griffons » fréquentent notre département pendant la période estivale (en fait entre avril et septembre) depuis l'été 2007 avec cette année là plus de 40 oiseaux observés en même temps (Col du Rasoir – Le Grand-Bornand - P. Charrière) comme en 2009 (Rochers de Leschaux – Le Petit-Bornand-les Glières – X. Birot-Collomb – D. Rey). En 2011, 76 oiseaux ont été observés sur la commune du Mont-Saxon (Sotty – C. Giacomo). Auparavant, les observations n'étaient que sporadiques (3 données seulement entre 1962 et 2000, et 22 entre 2000 et 2006, la plupart du temps des individus isolés) <sup>(2)</sup>. Une tradition d'estivage, composé d'individus essentiellement français (et en partie espagnols), semble donc s'instaurer dans notre département. Pour la plupart immatures, ces vautours sont à la recherche de nourriture et peut-être d'un nouveau site de reproduction (Les parois rocheuses escarpées du massif des Bornes-Aravis sont particulièrement favorables). Mais le potentiel alimentaire existe-t-il pour retenir une centaine de vautours à l'année ? Les effectifs de bouquetins pour l'hiver et d'ovins en estive sont-ils suffisants ? <sup>(1)</sup> Des placettes de nourrissage en lieu et place de l'équarrissage, et donc en relation avec les éleveurs, sont-elles envisageables ? Pour l'instant, il s'agit simplement de recueillir le maximum d'informations sur les oiseaux (âge, lecture de bagues, etc.) et leur comportement (curée ou prise de nourriture individuelle, etc.) afin de mieux comprendre la nature et l'ampleur du phénomène...

Christophe Rochaix

<sup>(1)</sup> On estime à environ 20 000 le nombre d'ovins sur pied nécessaire pour retenir 100 vautours à l'année ; la mortalité liée aux maladies d'élevage étant de l'ordre de 3 à 5 % du cheptel. En Savoie, 130 000 ovins estivent chaque année.

<sup>(2)</sup> Au moins un Vautour moine (voire 2 ou 3) est observé chaque année depuis 2002 (sauf en 2005) en Haute-Savoie.

# Dossier spécial :

## Secourir un oiseau en détresse



Nous avons eu la mauvaise surprise cet été d'apprendre la fermeture du seul centre de soin pour oiseaux sauvages du département. Depuis deux ans, les bénévoles du centre subissaient des dégradations tels que des pneus crevés. Mais l'horreur a atteint son comble courant avril avec le saccage du refuge en pleine nuit : ouverture des volières des faucons qui se sont tous échappés (pèlerins, crécerelles et même le faucon sacre qui ne savait pas chasser et attendait son transfert pour la volière des rapaces de Villard-les-Dombes), destruction de la volière des chouettes avec cadavres retrouvés à l'intérieur (hulottes et effraies)... Seuls les milans et buses sont restés en place malgré les portes grandes ouvertes !

A cause de ce comportement intolérable, c'est la LPO Haute-Savoie qui tente d'assurer l'intérim, en plus du travail quotidien. Au travers de cet article, la LPO souhaite témoigner de son soutien aux personnes qui composaient le centre de soin de Mieussy mais également donner un maximum de renseignements afin que tous, bénévoles ou adhérents LPO, nous puissions adopter les premiers gestes de secours à fournir aux oiseaux sauvages en détresse.

*Vous avez trouvé un nid lors de la taille de votre haie mais vous ne l'avez pas encore touché...*

Plusieurs possibilités vont s'imposer en fonction des contraintes humaines du chantier :

Reporter les travaux après l'envol des jeunes. Le temps d'attente dépendra de l'espèce concernée ainsi que de l'âge des jeunes.

Créer un périmètre de sécurité autour du nid (de 2 mètres minimum dans une végétation buissonnante).

En dernier recours, **vous pouvez déplacer le nid**

**en suivant les indications suivantes :**

S'assurer de l'âge et de l'état des oisillons. Le déplacement ne sera possible que si les jeunes sont vifs et indépendants thermiquement. Ce qui se traduit par l'œil ouvert, l'oisillon plumé au moins partiellement, et réactif.

Trouver un site d'accueil qui réponde aux conditions suivantes :

Il doit être le plus près possible de son lieu d'origine (10-15 mètres maximum).

Les conditions d'installation doivent être proches de celles d'origine (hauteur du nid, dans une cavité pour les espèces cavernicoles, etc.).

La végétation ne doit pas être modifiée dans les jours à venir.

Le nid ne devra pas être trop au soleil, ni exposé aux intempéries.

Il est souvent difficile de retrouver toutes ces conditions. Il est alors possible de les recréer : le nid peut être placé dans un nichoir improvisé sur le bord d'une fenêtre ou sur un escabeau placé à l'abri des intempéries. Les nichoirs peuvent être temporaires (en carton) ou durables (en bois), fermés, ouverts ou semi-ouverts. Chaque espèce a son nichoir, attention à bien respecter leur forme et leurs dimensions.

**Le déplacement de la nichée :** les jeunes peuvent être déplacés à mains nues, mais attention aux serres des rapaces ! Dans certains cas, n'hésitez pas à mettre des gants. Avant de placer le nid dans son nichoir de remplacement, placez-le quelques minutes à côté, à la vue directe des parents afin qu'ils repèrent le déplacement de leur nichée. Puis placez les jeunes dans le nichoir de remplacement directement dans leur nid d'origine, ou, à défaut, dans une serviette ou de la paille, mais jamais dans du coton ! Veillez le retour des parents : une fois la nichée déplacée, éloignez



-vous et veillez à ce que les parents reviennent la nourrir, ou que les jeunes ne perdent pas leur vivacité. En fonction des espèces, vous reviendrez au bout d'une heure pour les mésanges, merles, grives et pinsons ; au bout de 2 à 3 h pour les pics ; le lendemain pour les chouettes, pigeons et tourterelles.

### *Vous avez dérangé un nid :*

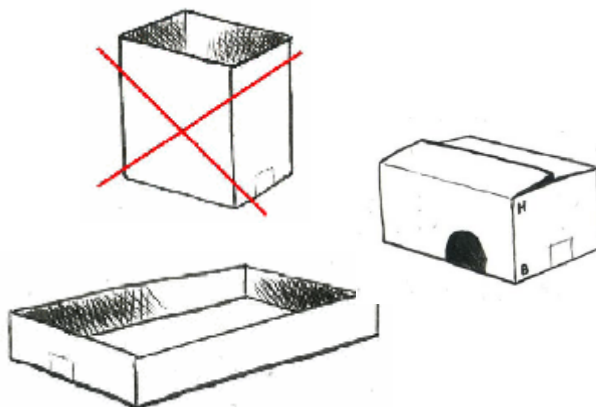
Les parents peuvent encore venir s'occuper des jeunes. Remettez le nid à sa place le plus rapidement possible. Si le remettre à son emplacement d'origine n'est pas envisageable, reportez-vous au point précédent « déplacer le nid ».

### *Vous avez trouvé un jeune oiseau :*

**Il est plumé, vif, tient sur ses pattes et n'est pas blessé...mais ne vole pas encore !** Les oisillons sortent du nid avant de savoir voler. Il suffit de quelques jours pour qu'ils se débrouillent seuls et volent correctement. C'est une période difficile face au danger de la prédation ; pourtant, mieux vaut pour eux qu'ils soient élevés par leurs parents plutôt que par des humains en milieu protégé. Leur survie ultérieure dans la nature en serait alors largement compromise à cause d'un comportement inadapté face aux prédateurs et aux autres oiseaux.

Vous pouvez cependant aider ces jeunes oiseaux en les éloignant des dangers : remettez-les en hauteur à proximité de l'endroit où vous les avez trouvés (si possible moins de 15 mètres).

Si cela vous semble plus opportun, vous pouvez réaliser une petite plateforme avec le fond d'une boîte en carton et mettre celle-ci en hauteur. Afin que les parents n'aient pas peur de venir, les bords ne doivent pas faire plus de 15 cm et le fond du carton doit être assez grand proportionnellement à l'espèce.



Exemples de nichoirs temporaires  
- Dessins Jean Grosson

#### Informations à connaître :

Les oisillons peuvent être touchés à mains nues. Les parents ne les abandonneront pas pour autant. Pour plus de sûreté vis-à-vis des griffes des jeunes rapaces, des gants doivent être utilisés.

Ne gardez pas trop longtemps l'oiseau chez vous. Les parents pourraient l'abandonner. Remettez l'oiseau au plus vite, si possible dans la journée, proche de son lieu de découverte.

Ne remettez pas l'oiseau dehors juste avant la tombée de la nuit, les parents n'auraient pas le temps de le repérer. Gardez-le au chaud chez vous pour la nuit et remettez le dehors au petit matin.

Ne nourrissez pas les oisillons, même s'ils réclament. S'ils sont rassasiés, ils n'appelleront pas leurs parents et ne pourront donc pas être repérés par ceux-ci.

Si les conditions météorologiques sont très mauvaises, essayer de garder l'oisillon au chaud jusqu'au redoux sans dépasser quelques heures pour éviter que les parents ne refusent de le reprendre en charge.

Même en ville il est possible de trouver une zone plus propice pour mettre l'oisillon en hauteur : bord de fenêtre, balcon, square, buisson devant l'immeuble...





**Il est peu plumé, non réactif, couché sur le flanc ou blessé...** Dans certains cas, les oisillons sont trop jeunes pour être remis, seuls, dans le milieu naturel. Mettez-le dans un carton fermé au calme. S'il est froid, mettez à côté de lui des bouteilles d'eau chaude, non brûlante, entourées d'un torchon. Contactez votre vétérinaire. Vous avez trouvé un oiseau adulte : contactez votre vétérinaire.

### *Cas particuliers :*

**L'oiseau a tapé une vitre...** Installez-le dans un carton fermé au noir et au calme. Attendez une heure. S'il semble plus vif, laissez-le s'envoler dans une pièce aux volets fermés. Si l'oiseau semble se comporter normalement et voler correctement, ouvrez les fenêtres et les volets. Si au bout de ce temps, l'oiseau n'est toujours pas apte à partir, contactez votre vétérinaire.

**L'oiseau est coincé dans la cheminée :** contactez les pompiers.

**L'oiseau sauvage est piégé dans une cage ou attaché volontairement :** contactez l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage qui prendra en charge l'oiseau.

### **ONCFS :**

Chef de brigade Annecy – St Julien : Stéphane Anselme Martin, 06.25.07.07.03.

**Vous avez trouvé plusieurs oiseaux morts** ou affaiblis au même endroit, ou un cygne : contactez la Direction Départementale de la Protection des Populations de Haute-Savoie : 04 50 10 90 70

### A savoir

Les soins à la faune sauvage sont gratuits. Si votre vétérinaire accepte de prendre en charge l'oiseau, il pourra vous proposer de le soigner si son état le permet ou, dans le cas contraire, d'abrèger ses souffrances lui évitant ainsi d'agoniser pendant plusieurs jours.



Nous vous rappelons que le dénichage ainsi que la détention d'un oiseau sauvage sont interdits.

### Documentation

Site internet de référence : [http://csosl.free.fr/rubrique « nos conseils »](http://csosl.free.fr/rubrique%20«%20nos%20conseils%20»).

Document LPO : « Secourir un oiseau en détresse... les premiers gestes pour aider la faune sauvage ». [[http://www.lpo.fr/images/detresse/outils/lpo\\_secourir\\_un\\_oiseau.pdf](http://www.lpo.fr/images/detresse/outils/lpo_secourir_un_oiseau.pdf)]

Pour connaître le nombre de jeunes et la durée de couvaison : cf le carnet ornitho édité par le CORA Faune Sauvage : <http://coraregion.free.fr/spip.php?article1188>

### Pour plus d'information

Union Française des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage - UFCS

6 rue des Gombards  
89100 Fontaine la Gaillarde  
Tél. : 03 86 97 86 62  
[www.unecs.org](http://www.unecs.org)



Faucon crécerelle

## En bref

### Destructions illégales d'oiseaux en Europe

La conférence européenne sur les destructions illégales d'oiseaux sauvages s'est tenue à Chypre du 6 au 8 juillet. À cette occasion, BirdLife International a présenté un rapport accablant sur ces pratiques dans 38 États européens. Il en ressort que l'imagination de ceux qui enfreignent la loi pour tuer un oiseau est consternante ! Les oiseaux sont tués, capturés, attrapés avec des filets, piégés, collés sur des bâtons de glu, etc. Plus de 80 espèces d'oiseaux protégées depuis plus de 30 ans restent victimes de ces actes délibérés ; les pays les plus concernés étant l'Espagne, l'Italie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie et la Roumanie. Les motivations affichées sont multiples : consommation, collections (trophées, œufs, oiseaux d'ornement), contrôle des populations, trafic, etc.

Et la France n'est pas en reste ! En effet, notre pays s'illustre notamment par le braconnage des ortolans. Ainsi, chaque année en Aquitaine, de la mi-août à la fin septembre, 30 000 à 50 000 bruants ortolans sont capturés pour être mangés. Or, cette espèce, protégée depuis 1999, est en déclin dans quasiment tous les pays d'Europe. On estime à 1 200 le nombre de braconniers qui continuent à capturer chaque année l'équivalent des populations nicheuses du Benelux, de l'Allemagne, du Danemark, de la Tchéquie, de l'Autriche et de la Slovaquie réunies ! D'autres petits passereaux (chardonnerets, rougegorges, pinsons des arbres et du Nord, verdiers) sont eux aussi victimes d'un braconnage plus largement pratiqué, également, dans le sud-ouest de notre pays. Ce dernier pourrait s'étendre encore si les ortolans, capturés en grand nombre, venaient à manquer. Depuis maintenant six ans, la LPO se déplace dans les Landes pour dénoncer ce braconnage souvent lucratif (Un individu peut être vendu entre 100 et 150 euros) et toléré par l'Etat puisque la dizaine de plaintes déposée par la LPO n'a débouché que sur des sanctions trop modestes pour être dissuasives. La LPO se mobilise également pour faire cesser l'empoisonnement du milan royal, protégé depuis 1972. Notre association constate une recrudescence de découvertes de cadavres intoxiqués avec des substances bien souvent interdites en France (comme le carbofuran). Pas moins de 36 cadavres ont été collectés en 2010 tandis que 22 autres ont déjà été découverts depuis le début de l'année 2011 ! En 2010 et 2011, la LPO s'est constituée partie civile à 7 reprises mais aucun des jugements n'a abouti à des sanctions dissuasives pour les auteurs de ces faits délictueux pourtant passibles de 15 000 € d'amende et de 1 an de prison. D'autres rapaces inféodés aux cultures agricoles sont victimes, lors de la fauche, de l'indifférence ou de

l'agacement de certains agriculteurs. Ainsi, pour le busard cendré, dont la France abrite 50 % de la population mondiale (environ 5000 couples nicheurs), la LPO constate la recrudescence de destructions intentionnelles de poussins, piétinés et écrasés à coups de pied ou tout simplement fauchés en toute connaissance de cause ! Ces actes cruels réduisent à néant les actions de préservation menées, tous les ans, depuis 30 ans (1976), par des centaines de bénévoles et des agriculteurs responsables pour permettre l'envol des jeunes.

Cette conférence est donc une occasion unique de rappeler à l'ordre notre pays et tous les autres Etats européens pour qu'ils appliquent enfin le principe de tolérance zéro face à ces pratiques d'un autre âge !

Christophe Rochaix

### 19 grammes

C'est la quantité moyenne de CO<sub>2</sub> émise par... l'envoi d'un mail ! Lors des quelques secondes qui précèdent sa réception, le message, copié une dizaine de fois, transite par plusieurs serveurs qui, tous, consomment de l'électricité. La quantité de CO<sub>2</sub> est infime, mais l'amoncellement de mails sur le réseau produit un impact conséquent : en moyenne, 250 milliards de mails sont envoyés chaque jour dans le monde. Ne pas imprimer c'est très bien, grouper les envois de mails c'est encore mieux !

Christophe Rochaix

### Evolution du mode de vente des graines de tournesol

Afin de simplifier l'organisation et la manutention engendrées par la vente des graines de tournesol, nous avons décidé de faire évoluer la vente des graines de tournesol.

**Cette année, la vente des graines de tournesol sera effectuée uniquement sur réservation. Les sacs seront à retirer le 5 novembre 2011, à la ferme de Chosal - 74350 Copponeux**

Pour cette occasion, la LPO et la ferme de Chosal proposeront un ensemble d'activités à partager tout au long de la journée.

**Vous pouvez réserver dès maintenant vos sacs et ce, jusqu'au 5 octobre** en nous envoyant [le bulletin de réservation](#) (cf lettre jointe au LPO Infos) accompagné de votre chèque à l'adresse suivante :

24 rue de la Grenette - 74370 Metz-Tessy

N.B. : les sacs de 15kg sont vendus 21€ pour les adhérents et 23€ pour les non adhérents. Votre n° d'adhérent se trouve sur votre carte d'adhérent.

## Vie de l'assoc' Le « Groupe Jeunes » ? Késako ?

Assez dynamique au sein de notre association, le Groupe Jeunes reste néanmoins peu connu du grand public... Ouvert aux adhérents entre 18 et 35 ans, voire aux mineurs accompagnés d'un adulte, ce groupe propose un panel d'activités naturalistes : sorties de découvertes, chantiers écovolontaires, réunions mensuelles, week-ends naturalistes, prospections, créations de nichoirs...

Au-delà de la simple sortie, ce groupe a pour vocation de rassembler les naturalistes en herbe afin de répondre à leur besoin d'apprendre et les encourager à participer d'eux mêmes à la connaissance de l'avifaune du département. Ainsi, il n'est pas rare que les membres organisent entre eux – et en plus des sorties prévues dans l'agenda - des sorties thématiques, des prospections d'espèces ou participent à des comptages et des enquêtes. On peut définir ce groupe comme un réseau d'amis regroupés autour d'une même passion, d'une même soif d'apprendre ou de transmettre... et tout nouveau membre est le bienvenu !

Maryne Goubert

Vous souhaitez participer ? Rendez-vous à la prochaine sortie Groupe Jeunes prévue dans l'agenda !

Plus d'informations sur notre site internet <http://haute-savoie.lpo.fr/> rubrique Agenda et Groupe Jeunes.



Groupe Jeunes aux Grangettes

Groupe Jeunes en Camargue

Le Groupe Jeunes manque de plus en plus de participants souhaitant transmettre leurs connaissances et organiser des sorties...

Si cette mission vous intéresse, merci de contacter la LPO au 04 50 27 17 74.



Groupe Jeunes au Désert de Platé

Groupe Jeunes Week-end à l'Orgère - Fondue

**Info**

Pierre RABHI, philosophe naturaliste spécialiste des questions agricoles, donnera une conférence à Belley le 29 septembre à 19 h, salle de l'Intégral (entrée gratuite).

La LPO Haute-Savoie fonctionne avec le soutien logistique de la mairie de Metz-Tessy

**IMPRIMERIE**  
7, rue Paul Cabaud - 74000 ANNECY  
Tél. 04 50 57 22 28 - Fax 04 50 67 32 99

**rapid COPY**  
Savoie

**SATORIZ** le bio pour tous !

ANNECY Rue des roseaux 74330 GRAND EPAGNY Tél. 04 50 24 20 02	SALLANCHES 1894 av. de Genève 74700 Tél. 04 50 58 48 29	ANNEMASSE 44 route de Genève 74100 AMBILLY Tél. 04 50 38 88 08	THONON 10 av. d'Évian 74200 Tél. 04 50 70 15 81
--	--	---	--

satoriz.com



**LPO Infos - Bulletin édité par la délégation Haute-Savoie**  
24 rue de la Grenette 74370 Metz-Tessy - tél 04 50 27 17 74  
haute-savoie@lpo.fr - <http://haute-savoie.lpo.fr>

Directeur de la publication : C. Rochaix  
Ont collaboré à ce numéro : J. Bisetti, D. Ducruet, M. Goubert, J.C. Million, C. Rochaix  
Mise en page, réalisation : M. Goubert  
Impression sur papier recyclé : Rapid Copy - Reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, soumise à autorisation - Publication départementale trimestrielle.  
**ISSN 2112-454X**

